

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	7 (1961)
Heft:	10
Rubrik:	Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DE FRANCE

★★★
A L'ÉCOUTE !
★★★

NOUVELLES DU CERCLE COMMERCIAL SUISSE DE PARIS

Chers Sociétaires,

La grande période des vacances s'est terminée et le plus grand nombre d'entre vous a pu reprendre ses occupations habituelles, aussi nous nous empressons de vous donner, ci-après, les nouvelles de notre Association.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la suite de l'article 14 de nos statuts, notre président, M. E. Thurig, était arrivé aux termes de son mandat. Le Conseil d'administration, en sa séance constitutive du 14 juin dernier, a alors procédé aux élections suivantes :

Président : M. G. HALDEMANN.

Vice-président : M. F. LAMPART.

Trésorier : M. E. THURIG.

Secrétaire général : M. A. SCHENK.

La composition des Commissions et Services est sans changement et maintenue comme l'exercice précédent.

Dans le but de compléter le nombre des membres du Conseil d'administration, nous serions reconnaissants à nos sociétaires de nous faire connaître leurs nom et adresse pour que nous puissions leur donner tout renseignement utile.

COURS DU SOIR

Les cours du soir recommenceront le 1^{er} octobre 1961. Comme les années précédentes, ils auront lieu une fois par semaine, durant deux heures consécutives, de 20 à 22 heures.

Cours prévus :

Lundi : français I, anglais I, sténographie (Stolze-Schrey).

Mardi : français II A, allemand II.

Mercredi : français III, anglais II.

Jeudi : français II B, allemand I.

Nous sommes naturellement tout disposés à former d'autres cours s'il y a un minimum d'inscriptions de 5 élèves (par exemple, italien, espagnol, etc.).

Degré d'enseignement :

1^{er} degré : élémentaire (pour débutants).

2^e degré : moyen.

3^e degré : supérieur.

Prix des cours :

Cours français, allemand, sténographie : 28 NF pour un cours complet de quatre mois.

Cours anglais, italien, espagnol : 34 NF pour un cours complet de quatre mois.

Le montant est payable à l'inscription et donne droit à deux heures de leçon consécutives par semaine.

Conditions d'admission :

Nos cours sont exclusivement réservés aux membres de notre Association et aux étudiants de l'Ecole du jour.

Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours. Actuellement, la cotisation annuelle est de 10 NF minimum, plus un droit d'inscription de 2 NF.

Dates d'inscription :

Comme d'habitude, les inscriptions seront reçues au Secrétariat II, 10, rue des Messageries, Paris, 10^e, aux heures d'ouverture, c'est-à-dire de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures, sauf le samedi après-midi.

Nos compatriotes et les personnes qui s'intéressent à ces cours sont invités à se faire inscrire sans tarder, pour que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour former de nouvelles classes.

Examen de fin d'études :

En fin d'études (mai 1962), les étudiants auront l'occasion de passer

un « Examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen final.

CAOUTCHOUC & BEAUTÉ

60, Faubourg St-Honoré
(en face l'Ambassade d'Angleterre)

GAINES

latex
pur
Contre la cellulite

MASQUES
caoutchouc
contre les rides

**PRODUITS de
BEAUTÉ**
haute
qualité

R. Bouquet - Geering
Mmes Genetelli



confort traditionnel suisse

Caravelle

EUROPE, PROCHE, MOYEN, EXTRÊME-ORIENT
AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD

Douglas DC-8

SWISSAIR

LISIEUX

Comme de coutume et en dépit des départs en vacances, quelques compatriotes de Lisieux et ses environs se sont réunis pour célébrer la fête fédérale.

Comme de coutume aussi, c'est dans la propriété de feu notre ami Gaquerod que nos bons Suisses et leurs compagnes se sont retrouvés autour d'une table bien garnie, d'abord, puis dans les champs ensuite.

Grâce à la gentillesse de Mme Gaquerod qui nous accueille, grâce aussi au dévouement du frère du défunt qui vient chaque année nous apporter avec l'air du terroir quelques bonnes bouteilles d'Aigle et son gruyère non moins local, l'ambiance est bien vite sympathique. Avant les chants, le président fait part des nouvelles règues et des projets pour le Congrès de St-Gall. C'est ainsi que cette année nous discutons de deux départs importants : celui de notre Consul, M. Albrecht, et celui de notre Ambassadeur, M. Michel. Du premier, qui était devenu un excellent ami grâce à ses fréquentes visites, à sa simplicité, son affabilité, nous gardons un souvenir plein de reconnaissance pour son œuvre sociale, et surtout son action pour le regroupement de nos compatriotes dispersés. Du second, nous lui gardons aussi reconnaissance d'avoir distract de ses nombreuses et lourdes occupations une inoubliable journée de visite à notre modeste Société, sans compter, bien entendu, tous les bénéfices qu'ont valu à nos compatriotes de France son inlassable et clairvoyante activité.

Il était 23 heures, lorsque tout le monde, entourant un grand feu de joie, entonna le « Cantique suisse » d'abord, « O Monts indépendants » ensuite.

Enfin, des feux de Bengale clôturèrent cette soirée patriotique.

L. Bielmann.

Réunion du Jeûne fédéral à Chenevrey (Haute-Saône)

C'est à la Société Suisse de Besançon qu'incombait cette année l'organisation de la réunion du Jeûne fédéral des sociétés suisses de Franche-Comté et du Territoire de Belfort. Elle avait donc invité les autres groupements de la région à se réunir le 17 septembre au « Manoir bleu » de Chenevrey près de Marnay. Quelque 120 personnes répondirent à son appel et passèrent une agréable journée dans un grand parc. Le beau temps favorisa cette sympathique manifestation.

Les participants arrivèrent entre 10 et 11 heures et se divisèrent pour participer aux cultes catholique et protestant célébrés par notre compatriote, M. Salomon, curé-doyen de Marnay, et par M. le Pasteur Bourbon de Besançon. Tout le monde se rassembla ensuite autour du Monument aux morts de la localité, au pied duquel M. le Consul Grosjean déposa une gerbe de fleurs en présence du Maire de Chenevrey et des autorités locales qui furent conviées à un vin d'honneur.

Chacun se rendit alors dans le parc pour un pique-nique empreint de gaieté et de franche cordialité. Il serait hasardeux d'affirmer que le « Jeûne » fut scrupuleusement respecté. Un coup d'œil sur les tables couvertes de victuailles et de bouteilles incitait plutôt à penser que

nos compatriotes tenaient essentiellement à ne manquer de rien !

Les adeptes du tir au petit calibre n'attendirent pas le café pour se livrer à leur sport favori et le stand de fortune eut un beau succès.

- Introduit par M. Georges Steiner, président de la société invitante, M. le Consul Grosjean prit la parole pour souligner le sens de cette manifestation, faire un rapide tour d'horizon et insister auprès des présidents sur la nécessité de donner périodiquement aux membres de leurs groupements connaissance des communications du Secrétariat des Suisses à l'étranger et du Consulat. Après avoir attiré l'attention de tous sur le Fonds de solidarité des Suisses à l'étranger, il remit à six jeunes Suisses et Suissesses ayant atteint leur majorité le livre « Ma Patrie » qui leur permettra de mieux connaître leur pays.

Disques, chants et morceaux d'accordéon agrémentèrent l'après-midi, tandis que d'utiles contacts étaient pris entre sociétés.

Parmi les personnalités présentes, citons, aux côtés de notre Consul et de Mme Grosjean, MM. Sagne, Vice-Consul à Vesoul, Guggisberg, Vice-Consul à Besançon, d'Orelli, Agent consulaire à Belfort et plusieurs fonctionnaires du Consulat de Besançon avec leurs épouses. MM. Steiner, Schlaepfer, Dreier, Baumgartner, Keller, Voisard et Fleury, présidents des sociétés de Besançon, Montbéliard, Delle, Haute-Saône, Club agricole suisse Doubs-Haute-Saône, Fesches-le-Châtel et Morteau représentaient avec leurs épouses et leurs collaborateurs leurs groupements respectifs. La délégation de Fesches-le-Châtel, forte d'une cinquantaine de personnes, était la plus nombreuse.

En conclusion, si l'on doit regretter l'absence de plusieurs groupements, on se plaît à constater que cette réunion a remporté un franc succès. Elle constitue maintenant une tradition qui mérite d'être sauvegardée, car elle permet, non seulement au Consulat de Besançon d'avoir un contact direct avec nombre de ses administrés, mais aussi et surtout aux dirigeants et aux membres des sociétés de mieux se connaître et d'établir des rapports personnels dans une ambiance plus détendue qu'à l'occasion des réunions de travail du printemps. Souhaitons donc que tous les groupements de la région aient à cœur de participer à la réunion du Jeûne fédéral de 1962 qui aura lieu à Pontarlier.



MARSEILLE

Pour fêter son soixante-quinzième anniversaire, la chorale, « Jeune Harmonie de la Tour-de-Peilz », est venue rendre visite à la Colonie Suisse de Marseille.

Une cinquantaine de personnes, dont quarante-deux choristes, accompagnées par MM. Edouard Grangier, conseiller municipal de la Tour-de-Peilz et président d'honneur, Willy Decombaz, président, et Marcel Depierraz, directeur de l'« Harmonie », ont été cordialement reçus à la Maison suisse.

En présence de M. Rickenbach, Vice-Consul, et des présidents des sociétés suisses, l'« Harmonie », faisant honneur à son nom, a su charmer l'auditoire, à la grande joie de celui-ci, par l'harmonie de ses chants du Léman et du pays.

Un vin d'honneur clôtura dignement cette belle réception.

M. H.